

DATE : 23 septembre 2025
HEURE : 18h30
ENDROIT : Salon du personnel



Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Nomination d'un/une secrétaire
3. Adoption de l'ordre du jour – à adopter;
4. Vérification des présences et quorum;
 - Quorum = 4 parents
5. Adoption et suivi au procès-verbal du 26 avril 2026 – à adopter;
6. Élection de la présidence et de la vice-présidence;
7. Règles de régie interne – à adopter;
8. Calendrier des réunions – en consultation;
9. Parole au représentant du comité de parents 25-26 et nomination d'un représentant 26-27;
10. Suivi de l'assemblée générale de parents
11. Parascolaire automne
12. Fête des finissants
13. Parole au SDG;
14. Tour de table;
15. Questions diverses;
16. Levée de l'assemblée.

Kim-Eve Barette-Michel
Présidente du conseil d'établissement

Cynthia Bouly
Directrice

Loi 180, article 64

Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève.